

# JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



## Précisions sur la situation en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2020 pour les RI et CHSLD du Groupe Santé Arbec de la Montérégie-Centre, du sud de Lanaudière et des Laurentides

Tel qu'annoncé par le gouvernement, les établissements du Groupe Santé Arbec suivants passent en palier d'alerte 4 (zone rouge) le 1<sup>er</sup> octobre : CHSLD des Moulins, CHSLD Émile McDuff, CHSLD Louise-Faubert, CHSLD Michèle-Bohec, CHSLD Marguerite-Rocheleau et Maison St-Louis. Voici les directives applicables et certaines réponses à vos questions.

### Déplacement entre les zones

Même si le gouvernement n'empêche pas les déplacements interrégionaux, il recommande de ne pas se déplacer d'une zone rouge vers une autre zone, qu'elle soit rouge, orange, jaune ou verte.

En tant que proche aidant habitant en zone rouge, nous faisons donc appel à votre bon sens pour évaluer si votre présence est vraiment nécessaire auprès de votre proche, au risque de le contaminer ou de contaminer nos employés.

Toute personne présentant des symptômes, ayant été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 ou en attente d'un résultat doit obligatoirement s'abstenir de visiter son proche. Toutes ces situations doivent être déclarées à votre arrivée dans l'établissement. Des consignes vous seront alors transmises et il est possible que votre visite soit annulée.

### Directives applicables pour le niveau de palier d'alerte 4 - ROUGE

#### Personnes proches aidantes qui apportent une aide ou un soutien significatif

##### Visites humanitaires

À l'intérieur du milieu dans la chambre	Permis Maximum 1 personne à la fois pour un maximum de 2 personnes par période de 24 heures
À l'intérieur du milieu dans les espaces communs (salon, salle à manger, etc.)	Non permis
Sur le terrain du milieu de vie	Permis Maximum 1 personne à la fois en respectant la distanciation physique de 2 mètres
<b>Visiteurs</b>	<b>Non permis</b>

## Directives applicables pour le niveau de palier d'alerte 4 – ROUGE (suite)

<p><b>Autres personnes provenant de l'externe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Services de coiffure</li> <li>• Professionnels hors établissements (dentistes, orthésistes, podologue, etc.)</li> <li>• Personnel de l'externe pour des activités de loisirs (récréologie, musicothérapie, zoothérapie, chansonnier, etc.)</li> <li>• Personnel engagé par le résident ou les proches (ex : dame de compagnie)</li> <li>• Bénévoles</li> <li>• Travailleurs pour la construction, la rénovation ou la réparation</li> <li>• Nettoyage des vêtements des résidents par les familles</li> </ul>	<p><b><u>Non permis</u></b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel de la santé et des services sociaux de l'établissement en RI</li> <li>• Membres des comités des résidents (CHSLD)</li> <li>• Livraison pour les résidents (nourriture, achats) et biens apportés par les familles</li> </ul>	<p>Permis</p> <p>Permis</p> <p>Permis avec mécanisme sécuritaire pour la livraison (<u>voir les détails à la page suivante</u>)</p>
<p><b>Professionnels réguliers de l'équipe interdisciplinaire (physiothérapeute, travailleuse sociale, nutritionniste, éducatrice spécialisée)</b></p>	<p>Permis</p>

### Livraison pour les résidents

Les livraisons de nourriture ou de biens sont permises sous certaines conditions. Tout contenant et emballage doivent être désinfectés soigneusement à l'arrivée ou mis en confinement pendant 72 heures.

Nous vous demandons, avant de venir, d'appeler la réceptionniste (en CHSLD) ou la coordonnatrice (en RI) entre 8h30 à 12h et de 13h et 16h du lundi au vendredi, pour vous assurer **d'avoir un rendez-vous** pour éviter les rassemblements. Une personne à la fois pourra entrer et venir faire le dépôt des objets apportés selon les modalités de l'établissement.

### Lavage des vêtements des résidents par la famille

Le lavage des vêtements par la famille n'est plus permis pour l'instant. Cependant, nous sommes conscients que plusieurs familles font le lavage des vêtements de leur proche. Voici ce qui a été mis en place pour rapporter les vêtements propres à votre proche que vous n'auriez pas encore eu le temps de venir porter.

Il sera possible de vous présenter entre 9 h et 11 h ou entre 13 h et 14 h du lundi au vendredi pour porter les sacs de vêtements de votre proche que vous avez déjà en votre possession. Vous devrez

cependant **aviser à l'avance la réceptionniste de votre arrivée** afin de nous laisser le temps d'organiser le tout. Merci de vous assurer que les sacs sont bien identifiés au nom du résident.

### **Aucun visiteur, juste les proches aidants**

Nous demandons votre collaboration pour respecter les mesures gouvernementales et de ne pas vous présenter sauf si vous êtes une **personne proche aidante qui apporte une aide significative ou un soutien significatif**. Si vous n'êtes pas certain d'être une personne proche aidante, merci de communiquer avec la coordonnatrice l'établissement.

Pour ceux qui n'avaient pas fait la demande de visite pour proche aidant lors de la première vague, que ce soit en RI ou en CHSLD, vous pouvez le faire en allant sur :

**<https://groupesantearbec.com/trousse-proches-aidants/>**

Merci de prévoir un délai maximal de 48 heures ouvrables avant de recevoir ce courriel.

### **Définition d'un proche aidant et lequel sera autorisé**

Un proche aidant est une personne qui apporte une aide et un soutien significatif à son parent tous les jours, plusieurs fois par semaine ou régulièrement.

Ces personnes doivent être connues du personnel ou des gestionnaires de l'établissement pour leur implication significative auprès du résident.

Seules les personnes proches aidantes significatives connues avant la pandémie seront autorisées à reprendre le soutien régulier qu'elles offraient antérieurement à leur proche.

Plusieurs proches aidants peuvent être autorisés pour un même résident si les conditions sont respectées, par contre un seul proche aidant à la fois aura accès au résident.

### **Votre collaboration est importante**

Nous sommes conscients que cette situation vous fait vivre beaucoup d'inquiétudes et de stress. Soyez assurés que toutes les mesures sont en place, tant au niveau du personnel que des résidents. Nous vous tiendrons au courant des développements.

Nous vous remercions de votre soutien et de votre compréhension en ces temps difficiles. C'est ensemble, en respectant les mesures, que nous pourrons aider à réduire les risques de propagation.

Et continuez de surveiller les messages qui seront transmis par courriel, sur notre site Web et notre page Facebook.